



Rémunération pendant une période de congés payés

Par **aurel_richard**, le **30/09/2012** à **19:40**

Bonjour,

je vous explique ma situation:

Depuis mars 2012 je suis en arret maladie suite à une opération.

Tout le mois de septembre j'ai été en congés. Je reprend mon emploi le 1 er octobre en temps partiel thérapeutique.

Néanmoins je n'ai reçu aucune rémunération de mon employeur pour la période de septembre.

est ce normal?

Merci d'avance pour vos réponses.

a bientôt.

Par **P.M.**, le **30/09/2012** à **21:37**

Bonjour,

Il faudrait demander des explications à l'employeur puisque les congés payés que vous aviez acquis à la date de l'arrêt-maladie onr dû être reportés...